

## Relevé de décisions

### CLAD de la ligne Orléans - Tours du 04 décembre 2014

Monsieur Charles FOURNIER, Conseiller régional du Centre, Président du Comité Local d'Animation et de Développement, et Monsieur Jean-Michel BODIN, Vice-Président du Conseil Régional, introduisent la séance.

#### Les horaires :

- **Lors des grèves, le train n°16828 au départ de Tours, ne circulant pas, pose problème pour les salariés.**
  - ⇒ Le plan de transport mis en œuvre lors des grèves est établi par la SNCF en fonction des moyens disponibles afin d'assurer les principaux besoins de déplacements. Même si tous les départs en heure de pointe ne peuvent pas être couverts, SNCF regardera cette demande particulière.
- **Durant les dimanches et jours fériés, aucun train ne circule avant 9h, une mise en place peut-elle être réfléchi ?**
  - ⇒ Ce sujet est à réfléchir au regard notamment du potentiel de voyageurs intéressés par un créneau peu attractif, ou correspondant à un besoin marginal, et des coûts d'une mise en circulation d'un train.

#### La capacité :

- **Problème de sur-occupation dans le TER n°16828 au départ de Tours à 18h03**

Au regard des comptages, la Région indique que le taux de remplissage de ce TER est important mais qu'il ne présente pas de phénomène de sur-occupation.
- **Des usagers proposent de doubler un train lorsque celui-ci est sur-occupé**
  - ⇒ Cette solution serait à considérer dans les seuls cas où la fréquentation constatée dépasserait systématiquement la capacité du train sur une partie importante du parcours. Dans le cadre de la convention TER, SNCF est chargée de vérifier l'adéquation des compositions en fonction de la fréquentation, celle-ci est régulièrement mesurée sur l'ensemble des circulations TER. Par ailleurs, le dimensionnement actuel du parc de matériel TER ne permet pas de renforcer, de manière systématique, les compositions de tous les trains de pointe dont le taux de remplissage est important.
  - ⇒ La Région ayant récemment acquis 2 rames ZTER supplémentaires, certaines compositions ont pu être renforcées le vendredi afin de pallier l'affluence de

voyageurs. La Région et SNCF mènent actuellement d'autres réflexions d'acquisition de rames supplémentaires d'occasion afin d'anticiper ce sujet.

⇒

#### Information Voyageurs :

- **Des usagers se plaignent du manque de communication des informations relatives aux situations perturbées ainsi qu'aux solutions de trajets alternatifs, notamment via Tours par TGV, pour rejoindre Paris depuis Blois.**

⇒ La SNCF reconnaît ce manque d'information auprès des usagers et promet d'y travailler.

#### Indemnisation des billets hebdomadaires :

- **Lors de la grève de juin, pourquoi seuls les voyageurs détenteurs d'abonnements mensuels ont-ils été indemnisés ?**

⇒ La SNCF indique que cette mesure était un geste commercial ponctuel décidé par la Direction nationale qui n'a, cette fois-ci, pas concerné les abonnés hebdomadaires, mais cela ne signifie pas qu'il en sera de même à l'avenir.

#### La ponctualité et régularité :

- **Un usager soumet l'idée de mettre en place du personnel à disposition dans les gares comme avec la compagnie Air France**

⇒ Les suppressions ne sont pas toutes liées au personnel. De plus, des réserves sont présentes mais il n'est pas possible de prévoir plus de salariés en réserve, ceux-ci seraient très souvent inoccupés.

#### Les travaux :

- **Les participants souhaitent que le train de 12h26 au départ d'Orléans vers BLOIS soit remis en service.**

⇒ La mise en circulation de ce TER est impossible pour le moment car des travaux rénovation de la voie sont encore en cours. La remise en service au SA 2017 sera cependant étudiée.

#### Production des trains Intercités :

- **La régularité des trains Intercités est assez médiocre :**

- ⇒ Les retards à 10 minutes sont pris en compte. Il n’y a cependant pas de grosses différences entre les retards à 5 mn et à 10minutes
- ⇒ Des problèmes d’entrée et de sortie de la gare de Paris-Austerlitz sont recensés.
- ⇒ La fin du programme concernant la rénovation du matériel existant est prévue fin 2017. Cependant, les rames ne sont pas toutes aptes à rouler à 200km/h en opérationnel et sont alors limitées à 160km/h ce qui accentue les retards.
- ⇒ L’Intercités n°14038 au départ de Tours présente des difficultés pour partir de la gare à l’heure, la limitation de vitesse sur ce tronçon ne permet pas de rattraper les minutes perdues.
- ⇒ L’Intercités n°14061 au départ de Paris rencontre également des difficultés et perd 8 points de régularité sur l’année.

Sans questions supplémentaires, Monsieur Jean-Michel BODIN clôt la réunion en remerciant l’assemblée.

<b>Liste des participants</b>	
<b>CLAD de la ligne TER ORLEANS-BLOIS-TOURS, 04 décembre à BLOIS</b>	
<b>Présents :</b>	
Jean-Michel BODIN	Vice-Président du Conseil régional du Centre Délégué aux « Transports, Infrastructures, Circulations douces et Intermodalité »
Charles FOURNIER	Conseiller régional du Centre
Catherine LE BODIC	Direction Infrastructures et Transports, Région Centre
Valérie OSSANT	Direction Infrastructures et Transports, Région Centre
Mélissa BOUTON	Direction Infrastructures et Transports, Région Centre
Christine CAGNEAUX	Directrice Déléguée TER Centre- SNCF
Jocelyne NADAUD	Responsable de ligne - SNCF
Jean-Luc BIENVAULT	Responsable de ligne - SNCF
Eric MASLANKA	Chef du Service Commercial et Gestion du Réseau- Réseau Ferré de France- Direction Régionale Centre Limousin
Olivier BARRETEAU	Représentant INTERCITES
Jean-François HOGU	Président FNAUT
André DESSAY	Association Blois Paris Illico
Dominique GAUTHIER	Usager
Florent REVARDEL	Membre du bureau du Collectif Gares Val de Loire
Pascal FOULON	Président du Collectif Gares Val de Loire
Laurent MIGAUD	Usager
Patrice DAVID	Maire adjoint LCSM
Mathieu ROUGEAU	Conseiller municipal de Mer
Véronique THORRAND	Service Transports – Conseil général du Loir-et-Cher
Quentin HEREL	Cabinet du Maire de Blois
Jean Pierre GENARD	Conseiller municipal de Mesland
Pascal FOULON	Président CGVL
Florent REVARDEC	Vice-Président CGVL

Adeline BOIZARD	Secrétaire CGVL
Pierre DECROCQ	Blois Paris Illico
Quentin HEREL	Cabinet ville de Blois
André DESSAY	Usager
Véronique THORRAND	Conseil Général 41
Eve HUBERT	Usager
Jacques Olivier COGNEE	Attaché de gestion du Lycée Notre dames des Aydes
Michel DUBUISSON	Adjoint mairie de Chambon sur Cisee
Sylvie POTIER	Conseillère municipale
Martine STAINS	Usager
<b>Excusés :</b>	
Pascal PARADIS	DREAL
Jean GASIGLIA	Maire de SEILLAC
Yves MASSOT	Adjoint au Maire de Tours
Jean-Marie HUBERT	Titulaire Mairie de Saint Hilaire St Mesmin
Isabelle MAINCION	Conseillère Régionale
Jean-Pierre Sueur	Sénateur du Loiret
Christophe DEGRUELLE	Président de la Communauté d'Agglomération de Blois - Agglopolys
Martine BELNOUE	Vice-Présidente du Conseil général d'Indre et Loire
Frederick THOMAS	Président du Conseil Général d'Indre et Loire
Jean Pierre DURAND	Maire de CHANGY
Marie France BEAUFILS	Maire de Saint Pierre des Corps - Sénatrice
Eric DOLIGÉ	Sénateur - Président du Conseil général du Loiret
Serge GROUARD	Maire d'Orléans – Député du Loiret
Dominique GUY	Directeur de la direction du développement urbain
Jacqueline GOURAULT	Sénatrice du Loir et Cher
Virginie Gay-Chanteloup	Conseillère municipale à Limeray
Evelyne RICHARD	Proviseur du Lycée Jean ZAY
Marie-Claude FOURRIER	Présidente de l'association de consommateurs CLCV37